

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

## Lexicologie et Lexicographie (2PR1112)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Pilier principal M A - linguistique historique et dialectologie galloromane</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	5
<b>Pilier secondaire M A - linguistique historique et dialectologie galloromane</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Automne

### Equipe enseignante

Mathieu Avanzi, Professeur ordinaire, Bureau 102, Pierre-à -Mazel 7 | [mathieu.avanzi@unine.ch](mailto:mathieu.avanzi@unine.ch)

André Thibault, Professeur Erasmus, Sorbonne Université | [andre.thibault@sorbonne-universite.fr](mailto:andre.thibault@sorbonne-universite.fr)

Céline Rumpf, Assistante-Doctorante, Bureau 110, Pierre-à -Mazel 7 | [celine.rumpf@unine.ch](mailto:celine.rumpf@unine.ch)

### Contenu

Cette année, le cours-séminaire sera consacrée à la lexicographie, c'est-à-dire au domaine des sciences du langage qui vise à recenser et étudier les mots d'une langue dans l'optique de la mise au point d'un \*dictionnaire\*. En pratique, ce séminaire consiste en une formation de base au métier de lexicographe. En suivant ce séminaire, les participant/es travailleront avec l'équipe enseignante dans le cadre d'un projet visant à mettre à jour et à élaborer de nouveaux articles en vue de la publication de la prochaine édition multimédia du Dictionnaire suisse romand, mis au point par André Thibault, publié en 1997 et republié sous une forme augmentée en 2004 aux éditions Zoé.

Le cours bloc comporte quatre demi-journées. Les trois premières comportent chacune deux moments. Dans un premier moment, une présentation magistrale d'une durée de 90 minutes environ permet à l'enseignant d'introduire un grand thème de la lexicographie ; dans un second moment, des ateliers sont organisés en vue d'initier les participant/es à la récolte de données (textuelles, orales, étymologiques, bibliographiques), données qui permettent d'élaborer un article de dictionnaire.

-- Cours 01. Ce premier cours a une vocation introductive. Il vise à présenter les buts et méthodes de la lexicographie française (histoire du domaine, types de dictionnaires, macro- et micro-structures). L'atelier est conçu autour des corpus, et aux problèmes que pose la documentation de la variation lexicale sur l'axe diachronique (p. ex. comment et quand est-on passé de 'septante' à 'soixante-dix' en France ?). Parmi les corpus utilisés, figurent la Base de Français Médiéval (BFM), FRANTEXT et Scriptorium (moteur de recherche pour la presse romande, notamment vaudoise).

-- Cours 02. Dans ce second cours, on retracera l'évolution de la lexicographie dite différentielle, en montrant comment et par quel processus on est passé d'une lexicographie prescriptive ("ne dites pas... mais dites...") à une lexicographie descriptive. Une attention particulière sera donnée à la Suisse romande, du XVIIe s. à nos jours, et à la question des données. L'atelier sera consacré à la documentation de la variation lexicale en synchronie. On verra comment extraire des données depuis des bases comme Twitter, EuroPresse, SwissText et comment monter une enquête de vitalité en ligne.

-- Cours 03. La séance n°3 sera animée par André Thibault (Sorbonne Université, auteur du Dictionnaire suisse romand), qui nous fera le plaisir et l'honneur de sa présence, dans le cadre d'un échange Erasmus. Il commencera par une présentation d'un monument de la lexicographie française, le FEW – Französisches Etymologisches Wörterbuch, plus grand dictionnaire étymologique du français et des parlers galloromans. L'atelier, animé sous son autorité, consistera en un tutoriel en vue de la mise à jour et la rédaction d'articles pour la nouvelle édition du Dictionnaire suisse romand (DSR).

La quatrième et dernière séance consiste en atelier de rédaction : en présence de l'équipe enseignante, les participant/es seront amené/es à présenter l'avancement de leurs travaux.

### Forme de l'évaluation

Evaluation interne. Exposés lors de la dernière séance, puis travaux écrits (articles lexicographiques). Compte tenu du caractère interactif du cours, il est indispensable d'assister aux quatre séances en personne.

### Modalités de rattrapage

En cas d'échec, il sera demandé un complément écrit.

### Documentation

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

## **Lexicologie et Lexicographie (2PR1112)**

A chaque cours, plusieurs supports sont mis à disposition des étudiant/es :

- (i) un diaporama de type PowerPoint, qui reprend le plan et les mots clefs de la séance ;
- (ii) des documents manuscrits rédigés par l'enseignant (exempliers) ;
- (iii) des lectures (articles, chapitres) scannées en pdf ;

Les matériaux utiles pour la séance (exempliers) sont distribués pendant le cours et disponibles sur Moodle, les autres (PowerPoint, lectures) sont mis en ligne directement sur la plateforme Moodle.

Lectures de référence : Lehman, A. & Martin-Berthet, F. (2018). "Eléments de lexicographie", in Lexicologie, sémantique, morphologie, lexicographie. Paris : Armand Colin, 5e éd. pp. 255-328.

### **Pré-requis**

Pas de pré-requis

### **Forme de l'enseignement**

Le cours bloc comporte quatre séances. Les trois premières séances comportent deux parties. Dans un premier temps, une présentation magistrale d'une durée de 90 minutes environ introduire un grand thème de la lexicographie ; dans un second temps, des ateliers sur ordinateur sont organisés pour former les participant/es aux différentes méthodes qui permettent l'élaboration d'un article de dictionnaire. La quatrième et dernière séance consiste en atelier de rédaction : en présence de l'équipe enseignante, les participant/es seront amené/es à présenter l'avancement de leurs travaux.

### **Compétences transférables**

- Adapter des textes rédigés par d'autres
- Expliquer des phénomènes linguistiques variationnels
- Concevoir des articles de dictionnaire
- Illustrer des articles de dictionnaire au moyen d'exemples authentiques
- Citer des références pertinentes